

TYCHRON

ICT tools to support healthcare management for
children and teenagers suffering from chronic
diseases (TICHRON project)
SUDOE project n°SOE2/P1/E0674

**Consultation pour le développement d'un
agent conversationnel (chatbot) et d'une
application mobile pour le projet TICHRON**

**Règlement de la consultation et cahier des
clauses particulières**

Date limite de soumission des propositions:

23/09/2019, 12h00



Contenu

1. ARTICLE 1 - OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION	2
1.1. Contexte	2
1.2. Objet de la consultation	3
2. ARTICLE 2 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION	3
2.1. Durée du marché et délai d'exécution	3
2.2. Documents constitutifs de la consultation	3
2.3. Délai de validité des offres	3
2.4. Mise au point du contrat	4
2.5. Conservation des documents	4
2.6. Frais de soumission	4
2.7. Mode de règlement du marché et modalités de financement	4
2.8. Droit d'auditer	4
3. ARTICLE 3 - OBLIGATIONS DU CANDIDAT	5
3.1. Exploitation publicitaire	5
3.2. Confidentialité	5
3.3. Respect de la libre concurrence	5
3.4. Conformité générale de l'offre	5
4. ARTICLE 4 - PRIX	6
5. ARTICLE 5 - PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	6
5.1. Pièces exigées pour la sélection et le jugement de la candidature	6
6. ARTICLE 6 - CONDITIONS D'ENVOI ET DE RÉCEPTION DES OFFRES	7
6.1. Transmission des offres	7
6.2. Délai de réception des offres	7
7. ARTICLE 7 - ANALYSE DES OFFRES ET RÉSULTATS	7
7.1. Critères de choix	7
7.2. Interdiction de solliciter des renseignements sur la sélection des offres	8
7.3. Négociation et entretien précédant l'attribution du contrat	8
7.4. Annonce des résultats de la consultation	8
8. ARTICLE 8 - CONDITIONS CONTRACTUELLES SPÉCIFIQUES	9
9. ARTICLE 9 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	9
10. Annexe 1. Cahier des charges et exigences techniques	10

1. ARTICLE 1 - OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION

1.1. Contexte

Le projet TICHRON

MEDES est partenaire du projet TICHRON. Ce projet a pour objectif de fournir et d'évaluer des outils TIC pour les enfants et adolescents souffrant de maladies chroniques, afin de leur permettre de mieux gérer leur santé. Le projet est financé par le programme INTERREG SUDOE (<https://www.interreg-sudoe.eu>, FEDER, European Union). Les conditions médicales ciblées par le projet sont l'obésité, l'asthme et le diabète. Le projet a démarré en 2018. La première année du projet a permis aux partenaires d'échanger sur leurs méthodes de prise en charge et d'accompagnement des enfants et adolescents, de faire une revue de littérature et d'identifier les besoins. Le projet est maintenant dans une 2ème phase visant à développer et fournir les outils qui seront évalués en 2020.

TICHRON vise à développer et évaluer les outils suivants : une application mobile incluant un chatbot, un réseau social dédié, des jeux et une plateforme de e-Learning. Une application de type tableau de bord permettra également aux professionnels de santé et aux parents d'accéder aux données des jeunes patients.

Le projet est coordonné par le Service de Santé de Cantabrie (Agence Régionale de Santé de Cantabrie en Espagne), qui pour TICHRON s'intéresse tout particulièrement à la gestion du diabète. Le partenariat comprend 5 autres partenaires : l'association REPPOP (FR, Association de Prise en Charge Concertée des Obésités en Midi-Pyrénées), ciblant la prévention et la gestion de l'obésité chez les enfants et les adolescents, l'Université de Minho (PT) se concentrant sur la gestion de l'asthme, CTIC (ES) responsable des outils de type jeux, Future Balloons (PT) responsable des outils de eLearning et MEDES (FR) responsable des outils mobiles (comprenant le chatbot) et de l'application web de type tableau de bord. Pour plus d'informations sur le projet, veuillez consulter le site <https://www.tichron.eu>.

MEDES

MEDES est un Groupement d'Intérêt Economique dont les principaux membres sont l'Agence Spatiale Française, le CNES et le CHU de Toulouse, les autres membres étant d'autres universités et hôpitaux français. Les activités de MEDES incluent un support opérationnel pour les agences spatiales dans le domaine de la médecine et physiologie spatiale, des activités de recherches cliniques et des recherches et développements pour favoriser les innovations et applications entre l'espace et la santé, en particulier dans le domaine de la e-santé. Dans le projet TICHRON, MEDES est responsable de l'application mobile (incluant le chatbot), du réseau social dédié et de l'application web de type tableau de bord (dashboard application).



1.2. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet le développement d'outils TIC en support au projet TICHRON, dans le cadre du programme européen de coopération territoriale SUDOE. La consultation porte plus précisément sur : le chatbot (agent conversationnel / outil interactif) (Lot 1) et l'application mobile (Lot 2).

Le candidat pourra répondre à un ou plusieurs lots.

Le CCTP incluant le cahier des charges, les livrables attendus et les exigences techniques est fourni en annexe 1.

Cette consultation est conforme au règlement d'achat interne de MEDES.

2. ARTICLE 2 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2.1. Durée du marché et délai d'exécution

Le délai d'exécution et la durée du marché est à consulter dans le cahier des charges techniques fourni en annexe 1.

2.2. Documents constitutifs de la consultation

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Le règlement de la consultation incluant la grille d'évaluation
- Le CCTP

2.3. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date de clôture de la présente consultation (à savoir la date limite de réception des offres).

2.4. Mise au point du contrat

Dans le cadre de la mise au point du contrat, MEDES se réserve la possibilité de demander au candidat sélectionné d'apporter des aménagements mineurs à son offre. Ces modifications ne devront en aucun cas remettre en cause les conditions de la consultation.

2.5. Conservation des documents

Tous les documents présentés par le candidat deviendront propriété de MEDES. Les informations confidentielles seront uniquement utilisées pour évaluer les offres et sélectionner un contractant.

2.6. Frais de soumission

Les dépenses relatives à l'établissement et à l'envoi électronique des offres sont à la charge du candidat.

2.7. Mode de règlement du marché et modalités de financement

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 40 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

2.8. Droit d'auditer

MEDES sera autorisé, après la réception de l'offre et pendant sa période de validité, à demander au candidat de fournir des preuves de chaque élément de son devis et pourra demander des informations additionnelles détaillées, quel que soit le type de prix proposé. MEDES se réserve le droit de vérifier les prix qui apparaissent dans le devis.

3. ARTICLE 3 - OBLIGATIONS DU CANDIDAT

3.1. Exploitation publicitaire

Tant qu'il n'aura pas été informé des résultats de la présente consultation, le candidat n'est pas autorisé à mentionner dans ses activités promotionnelles, qu'il a présenté ou va présenter une offre.

3.2. Confidentialité

Le candidat s'engage à ne pas divulguer les informations qu'il a obtenues par l'intermédiaire du dossier de consultation. Cet engagement vaut sans limitation de durée.

En cas de divulgation et/ou utilisation des informations mises à la disposition du candidat et/ou du titulaire, MEDES se réserve le droit de résilier, sans condition préalable et sans indemnité tous les engagements pris.

3.3. Respect de la libre concurrence

En remettant son offre, le candidat certifie implicitement :

- Que les prix figurant dans l'offre ont été établis en toute indépendance, sans aucune communication ou accord avec une autre entreprise en vue de restreindre la concurrence,
- Que, sauf obligation contraire imposée par la loi, les prix figurant dans l'offre n'ont pas été communiqués sciemment par lui, de façon directe ou indirecte à un autre candidat ou concurrent, avant que lui-même ait été informé du résultat de la présente consultation,
- Qu'il n'a fait ou ne fera aucune tentative pour inciter un autre candidat ou concurrent à présenter ou à s'abstenir de présenter une offre en vue de restreindre la concurrence.

3.4. Conformité générale de l'offre

L'offre devra être parfaitement conforme au présent règlement et devra présenter de manière claire comment chaque exigence est satisfaite.

Si le candidat n'est pas en parfaite conformité ou souhaite proposer des amendements à la présente consultation, il devra préciser la partie à amender et donner ses justifications détaillées. MEDES se réserve le droit de rejeter de tels aménagements.

Toute réserve aux exigences de la présente consultation ou toute modification ou amendement proposé aux conditions contractuelles sera prise en compte pour l'évaluation.

4. ARTICLE 4 - PRIX

Le prix global et forfaitaire est définitif et ferme.

Le prestataire facturera ses prestations directement à MEDES.

5. ARTICLE 5 - PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EUROS.

5.1. Pièces exigées pour la sélection et le jugement de la candidature

La proposition devra comprendre :

- Une description de l'organisme et de son expertise en rapport avec cette activité.
- Une proposition d'implémentation technique
- Un plan d'implémentation (planning)
- Une proposition contractuelle et financière.

Le candidat pourra soumettre une proposition sur un lot uniquement ou sur les 2 lots.

La proposition ne devra pas excéder 10 pages hors annexe. Les propositions devront être soumises en Français.

La proposition financière devra comprendre une décomposition des prix en particulier :

- Pour le lot "chatbot", un chiffrage par scénario.
- Pour le lot "application mobile", un chiffrage par option (cf la section authentication).

6. ARTICLE 6 - CONDITIONS D'ENVOI ET DE RÉCEPTION DES OFFRES

6.1. Transmission des offres

Aucune transmission des offres sous support papier n'est demandée pour cette consultation. La soumission des offres devra se faire uniquement par voie électronique. L'envoi devra inclure un ou plusieurs fichiers au format pdf, contenant les pièces définies à l'article 5. Cet envoi devra parvenir à MEDES avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document.

L'envoi électronique devra être adressé à veronique.iwanski@medes.fr.

MEDES renverra un accusé de réception électronique dès réception.

6.2. Délai de réception des offres

Les offres devront parvenir à MEDES au plus tard le **23/09/2019 avant 17h00**.

Passé ce délai, les offres ne seront pas prises en compte.

Aucune demande de prorogation de ce délai ne pourra être acceptée.

7. ARTICLE 7 - ANALYSE DES OFFRES ET RÉSULTATS

7.1. Critères de choix

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande et conformément à la grille d'évaluation donnée ci-après.

Critère d'évaluation		Pondération (%)
1	Expertise	25
2	Qualité et pertinence de la proposition technique, conformité avec les exigences techniques	30
3	Qualité et pertinence du plan d'implémentation, conformité au planning proposé dans le cahier des charges.	25
4	Adéquation de la proposition financière	15
5	Conformité avec les conditions contractuelles et administratives	5

7.2. Interdiction de solliciter des renseignements sur la sélection des offres

Il est interdit aux candidats de prendre contact avec des membres du personnel de MEDES pendant la période d'évaluation et de sélection pour tenter d'obtenir des renseignements sur le sort de son offre.

7.3. Négociation et entretien précédant l'attribution du contrat

MEDES se réserve le droit de faire passer un entretien à un ou plusieurs candidats et négocier avec eux avant de prendre une décision sur la mise en place d'un contrat.

L'offre devra rester valable jusqu'à ce que les modifications soient agréées par écrit. Le candidat sera alors lié par l'offre originale telle que modifiée.

7.4. Annonce des résultats de la consultation

Le candidat sera avisé par e-mail de l'acceptation ou du rejet de son offre, dans les meilleurs délais. Le résultat sera publié sur le site internet de MEDES (<http://www.medes.fr>).

La décision prononcée est sans appel.

MEDES se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation et, si les offres reçues ne lui paraissent pas acceptables, de la déclarer infructueuse. Il avise les candidats concernés de sa décision.

8. ARTICLE 8 - CONDITIONS CONTRACTUELLES SPÉCIFIQUES

Tous les livrables, codes sources y compris, seront la propriété de MEDES. MEDES restera propriétaire et détenteur des droits liés aux résultats du présent appel d'offre.

Toute proposition concernant un potentiel intérêt du proposant concernant l'exploitation des résultats fera l'objet d'une discussion spécifique en dehors de cette consultation.

9. ARTICLE 9 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tout renseignement complémentaire relatif à la présente consultation, vous pouvez contacter :

Pour les aspects administratifs, contractuels et financiers :

Véronique Iwanski:

- Email: veronique.iwanski@medes.fr

Pour les aspects techniques :

Yann Lapeyre:

- Email: yann.lapeyre@medes.fr

Stéphane Bastier:

- Email: stephane.bastier@medes.fr

10. Annexe 1. Cahier des charges et exigences techniques

Voir autre document joint à la consultation.